



Unité d'accueil pour écoliers  
Réseau Asse et Boiron

## AUTORISATION POUR LES MÉDICAMENTS

Dans certains cas, les médicaments sont nécessaires et il n'est pas rare qu'une structure d'accueil reçoive des enfants sous traitement. L'UAPE a alors la responsabilité de conserver et d'administrer correctement ces médicaments. Aucun médicament ne peut être administré à un enfant présent dans un lieu d'accueil sans autorisation signée des parents.

C'est pourquoi nous vous demandons de remplir la fiche ci-dessous, chaque fois que l'équipe éducative de l'UAPE doit administrer un médicament à votre enfant. Merci de lui donner l'autorisation et le médicament.

Je, soussigné-e, papa ou maman de \_\_\_\_\_

autorise l'équipe éducative à donner le médicament mentionné ci-dessous :

Veillez inscrire le nom et prénom de votre enfant sur l'emballage d'origine du médicament.

Nom du médicament \_\_\_\_\_

Posologie, inclure une mesurette SVP \_\_\_\_\_

Heure de la prise du médicament \_\_\_\_\_

Avant ou après le repas ? \_\_\_\_\_

Où conserver le médicament ? frigo ou air libre ? \_\_\_\_\_

Durée du traitement \_\_\_\_\_

**Veillez SVP avertir, par sms, l'équipe éducative de la structure d'accueil que votre enfant a un médicament à prendre ainsi que lui remettre cette feuille accompagnée du médicament. Selon notre règlement, aucun médicament n'est donné sans ce document.**

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_